
Brest 22, 23, 24 octobre 2008

Colloque international

APPEL À COMMUNICATION

Valoriser les patrimoines militaires : théories et actions

Au XIX^e siècle, la conscience patrimoniale ne considérait pas encore les monuments militaires comme des Monuments Historiques car la population n'y reconnaissait que difficilement un quelconque héritage du passé. L'examen des monuments protégés entre 1880 et 1913 témoigne du fait que l'architecture militaire fortifiée ou non, pourtant très présente, est presque totalement occultée.

Corollaire des récentes mesures de « démilitarisation », un intérêt croissant aujourd'hui se manifeste par des expositions, par la publication de revues spécialisées, par la multiplication d'associations de défense d'ouvrages fortifiés ou de places fortes. Les solutions sont multiples. Le ministère du Tourisme a édité des cartes d'itinéraires régionaux du patrimoine architectural militaire et l'Institut Géographique National, une carte des « forts et citadelles » de la France. A l'échelle de la Région Bretagne, le programme de l'Institut régional du Patrimoine propose une action de sensibilisation au patrimoine militaire dans une perspective de développement durable des territoires.

Ce patrimoine comptabilise seulement 6% des Monuments Historiques. Avec ses 15 millions de visiteurs par an, il pourrait doubler sa fréquentation s'il était mieux mis en valeur. De plus en plus de collectivités locales en ont conscience : des actions de sauvegarde, de réutilisation, de mise en valeur (circuits touristiques, « chemins de la mémoire ») sont menées parfois avec succès. Le gouvernement français vient de proposer la candidature du réseau des 14 sites majeurs « Vauban » au patrimoine de l'Humanité de l'UNESCO.

La prise en compte rapide de patrimoines militaires étonnamment riches et divers (fortifications, objets mobiliers et archives, champs de batailles et autres lieux de mémoire) pose la question de leur valorisation et d'une politique patrimoniale d'ensemble.

L'objectif de ce colloque international est de dresser, à partir d'exemples récents d'actions abouties et de projets en cours, un état des lieux sur la mise en valeur des patrimoines militaires par les pouvoirs publics et les acteurs privés en France, en Europe et au Canada, mais aussi de dégager des schémas généraux de la valorisation et de l'animation.

L'actualité du sujet permettra de fédérer les recherches autour d'une réflexion scientifique qui n'a été abordée jusqu'ici que de manière ponctuelle par quelques chercheurs et jamais développée dans le cadre d'un colloque international en France. L'ambition est également de créer un réseau de recherche à travers l'Europe, de donner une visibilité aux différentes actions et recherches menées afin de permettre l'échange de « bonnes pratiques » de valorisation.

Ce sujet de préoccupation publique accompagnera immanquablement la volonté des collectivités publiques et de certaines associations de protection de mener des actions de valorisation des patrimoines militaires dans la perspective de développement durable des territoires.

La Marine nationale, la DMPA (ministère de la Défense) et l'association « Valoriser les PatrimoineS MilitaireS » (constituée de jeunes chercheurs), qui ont apporté leur aide logistique pour l'organisation de la Journée d'étude internationale du 25 octobre 2007 renouvellent, leur contribution pour cette nouvelle manifestation internationale.

Thèmes envisagés :

- Mercredi 22 octobre 2008

- Paysage naturel et patrimoines militaires (matin)
- Patrimoine fortifié « terre et mer » (après-midi)

- Jeudi 23 octobre 2008

- Patrimoine technique, industriel et scientifique (matin)
- Visite du Musée national de la Marine du Château de Brest, organisée par l'association partenaire « Valoriser les Patrimoines Militaires » (après-midi)
- Dîner de gala au Château

- Vendredi 24 octobre 2008

- Patrimoine militaire et urbanisation (matin)
- Identité, héritage et mémoire commune (après-midi)

Le colloque se déroulera à l'Université de Bretagne Occidentale, faculté Victor Ségalen.

Les propositions de communication sont à adresser au Comité scientifique* avant le 9 juin 2008 à :

Nicolas MEYNEN
Directeur de l'IUP « Métiers du Patrimoine »
Pôle Universitaire Pierre-Jakez Hélias
18, avenue de la Plage des Gueux - 29200 QUIMPER
Tél. 33 (0)2 98 10 00 05 - Fax 33 (0)2 98 10 00 01
nicolas.meynen@univ-brest.fr

Elles comporteront le titre provisoire envisagé ainsi qu'une présentation de la communication d'un maximum de 3.000 signes.

* Le comité scientifique est composé de :

Jean-Pierre AMAT (professeur - Université Paris IV)
Nicolas FAUCHERRE (professeur - Université de Nantes)
Philippe JARNOUX (professeur - Université de Bretagne Occidentale, Brest)
Manuelle AQUILINA (maître de conférences - Université Catholique de l'Ouest - Bretagne Sud, Vannes)
Nicolas MEYNEN (maître de conférences - Université de Bretagne Occidentale, Brest)
François DALLEMAGNE (colonel (er.) du Génie, maître de conférences - Université Lille 3)
René STÉPHAN (Ingénieur général, sous directeur du patrimoine, Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA), ministère de la Défense)
Jean-Yves BESSELIÈVRE (association « Valoriser les Patrimoines militaires »)